



26, rue Cambacérés  
75008 Paris  
SAS au capital de 12 190 600 €  
RCS Paris 792 111 783  
Membre de de la compagnie régionale de Paris



63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
SAS au capital de 2 510 460 €  
RCS Nanterre 672 006 483  
Membre de la compagnie régionale  
de Versailles et du Centre

## **FONDATION MEDERIC ALZHEIMER**

Siège social : 5, rue des Reculettes – 75013 PARIS  
Fondation reconnue d'utilité publique

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

## **FONDATION MEDERIC ALZHEIMER**

Siège social : 5, rue des Reculettes – 75013 PARIS  
Fondation reconnue d'utilité publique

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Administrateurs de la Fondation Médéric Alzheimer,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Médéric Alzheimer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe aux comptes annuels qui expose les conséquences sur les comptes annuels du changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice relatif à la comptabilisation des aides financières pluriannuelles accordées.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Administrateurs.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et Neuilly-sur-Seine, le 3 avril 2024

Les commissaires aux comptes

**RSM Paris**

**PricewaterhouseCoopers Audit**



*Florence PESTIE*

**Djamel ZAHRI**

**Florence PESTIE**

Associé

Associée

# BILAN 2023

Actif	Exercice clos le 31/12/2023			Exercice précédent 31/12/2022
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	263 391	204 350	59 041	14 863
Autres immobilisations incorporelles	17 492	17 317	175	2 621
Immobilisations incorporelles en cours				49 459
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	2 069 627		2 069 627	2 069 627
Constructions	3 104 440	236 611	2 867 829	2 982 521
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	188 747	110 801	77 946	81 683
Immobilisations corporelles en cours	894		894	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>	309 855	50 000	259 855	217 551
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	91 667 609	564 443	91 103 167	93 634 151
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL I</b>	<b>97 622 056</b>	<b>1 183 521</b>	<b>96 438 534</b>	<b>99 052 477</b>
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et encours				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 000		4 000	23 343
Créances reçues par legs ou donations	128 913		128 913	21 152
Autres	31 837		31 837	102 054
Valeurs mobilières de placement	12 500 000		12 500 000	8 000 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	562 424		562 424	2 779 573
Charges constatées d'avance	40 408		40 408	133 101
<b>TOTAL II</b>	<b>13 267 583</b>		<b>13 267 583</b>	<b>11 059 223</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Écarts de conversion actif (V)	46 386		46 386	59 416
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>110 936 025</b>	<b>1 183 521</b>	<b>109 752 503</b>	<b>110 171 116</b>

<b>Passif</b>	<b>Exercice clos le 31/12/2023</b>	<b>Exercice précédent 31/12/2022</b>
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	76 224 509	76 224 509
Fonds propres complémentaires	8 366 521	597 378
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 918 147	3 458 744
Excédent ou déficit de l'exercice	1 341 729	7 228 546
<b>Situation nette</b>	<b>88 850 905</b>	<b>87 509 177</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>88 850 905</b>	<b>87 509 177</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	386 128	236 563
Fonds dédiés		
<b>TOTAL II</b>	<b>386 128</b>	<b>236 563</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques	46 386	59 417
Provisions pour charges	66 827	76 881
<b>TOTAL III</b>	<b>113 213</b>	<b>136 298</b>
<b>Dettes</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	165	5
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 036	203 885
Dettes des legs ou donations	2 979	2 479
Dettes fiscales et sociales	170 569	173 521
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 976 495	21 787 575
Autres dettes	130 520	39 847
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 492	81 767
<b>TOTAL IV</b>	<b>20 402 256</b>	<b>22 289 079</b>
Écarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>109 752 503</b>	<b>110 171 116</b>

# COMPTE DE RESULTAT 2023

Compte de résultat	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice précédent 31/12/2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	32 925	65 388
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	12 667	5 333
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	46 786	52 492
Mécénats	50 000	
Legs, donations et assurances-vie	95 325	174 079
Contributions financières	50 091	141 749
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	10 054	22 266
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	59	972
<b>TOTAL I</b>	<b>297 907</b>	<b>462 279</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	713 733	863 843
Aides financières	269 892	92 250
Impôts, taxes et versements assimilés	87 495	132 739
Salaires et traitements	866 768	1 194 290
Charges sociales	374 968	471 537
Dotations aux amortissements et dépréciations	150 319	177 732
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 372	4 405
<b>TOTAL II</b>	<b>2 464 547</b>	<b>2 936 795</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-2 166 640</b>	<b>-2 474 516</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 245 528	3 058 942
Autres intérêts et produits assimilés	241 766	19 342
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 617 420	245 225
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>3 104 715</b>	<b>3 323 509</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	98 219	914 629
Intérêts et charges assimilées	226	251
Différences négatives de change	3 113	101 501
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>101 558</b>	<b>1 016 380</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>3 003 157</b>	<b>2 307 128</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>836 517</b>	<b>-167 388</b>



<b>Compte de résultat (Suite)</b>	<b>Exercice clos le 31/12/2023</b>	<b>Exercice précédent 31/12/2022</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	12	6 133
Sur opérations en capital	1 761 005	11 500 000
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>1 761 018</b>	<b>11 506 133</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		221 165
Sur opérations en capital	1 250 600	3 884 065
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 206	4 969
<b>TOTAL VI</b>	<b>1 255 806</b>	<b>4 110 199</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>505 212</b>	<b>7 395 934</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>5 163 639</b>	<b>15 291 921</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>3 821 911</b>	<b>8 063 375</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>1 341 729</b>	<b>7 228 546</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	1 328 421	333 543
Bénévolat	25 943	24 398
<b>TOTAL</b>	<b>1 354 364</b>	<b>357 942</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	1 328 421	333 543
Personnel bénévole	25 943	24 398
<b>TOTAL</b>	<b>1 354 364</b>	<b>357 942</b>



# **ANNEXE COMPTABLE**

## **AU 31 DECEMBRE 2023**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de **109 752 503,26 euros** et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de **+ 1 341 728,78 euros**, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Tous les montants indiqués sont en euros.

## **PRESENTATION DE LA FONDATION**

Depuis 25 ans, la Fondation Médéric Alzheimer, en s'appuyant sur la recherche en sciences humaines et sociales et en santé publique, fait progresser l'état des connaissances de la maladie d'Alzheimer, sur son environnement et sur la vie avec la maladie via notamment son Observatoire.

**Notre vision : bâtir une société inclusive, développer la prévention, améliorer l'accompagnement.**

La Fondation met en œuvre une approche pluridisciplinaire et décloisonnée : biomédicale, médico-sociale, juridique, économique afin d'avoir une vue d'ensemble de la maladie d'Alzheimer et agir de manière proactive. Elle apporte son soutien aux jeunes chercheurs et aux équipes de professionnels.

Les actions menées en 2023 s'inscrivent dans les trois priorités définies dans notre livre plaidoyer : accompagner la prévention, améliorer l'accompagnement et bâtir une société inclusive.

L'année a été marquée par le déploiement de la **campagne de sensibilisation à la prévention** de la maladie d'Alzheimer qui a bénéficié d'un soutien médiatique exceptionnel. Afin de mieux répondre aux besoins du terrain et mieux valoriser nos actions, **le site de la Fondation a fait peau neuve**. Plus que jamais, la Fondation a été mobilisée sur tous les fronts.

Ainsi, elle a renforcé les actions en faveur d'une société plus inclusive avec le lancement d'un nouvel appel à projet « **Vers un hôpital Alzheimer Friendly** » dont l'objectif est de soutenir la mise en place d'actions spécifiques pour un meilleur accueil des personnes âgées atteintes de troubles cognitifs.

A l'occasion de la Journée mondiale de la Maladie d'Alzheimer, la Fondation a dévoilé les résultats du **4<sup>ème</sup> Baromètre «Perte d'autonomie, Maladie d'Alzheimer, Aidance : qu'en disent les Français ?** ».

Enfin, la Fondation a poursuivi ses actions de plaidoyer en participant aux travaux de construction de la nouvelle stratégie nationale sur les maladies neurodégénératives.

La gestion de son portefeuille de titres procure à la Fondation les revenus financiers qui lui permettent de couvrir les coûts de ces diverses actions, l'octroi d'aides financières, pour développer des recherches en sciences humaines et toutes autres interventions entrant dans l'objet de la Fondation.

Un secteur lucratif, créé au 1er janvier 2012 a été clôturé le 31 décembre 2023. Il se composait d'une activité de formation et d'une activité de conseil et d'audit.

## **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## **CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE**

À compter du 1er janvier 2023, les aides financières pluriannuelles accordées sont comptabilisées pour leur totalité en charges à la date de leur octroi, à savoir à la date de notification de leur attribution aux bénéficiaires, alors qu'elles étaient précédemment comptabilisées en charges au fur et à mesure des échéances de versement prévues contractuellement. L'impact de ce changement de méthode sur le résultat comptable de l'exercice 2023 est de – 137 091,34 euros.

## **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels : l'acquisition du nouveau siège social en décembre 2021 a donné lieu à une répartition à hauteur de 40% pour la valeur du terrain et de 60% pour la valeur de la construction.

La méthode des composants a été retenue dans le cadre de l'amortissement de la construction qui a été décomposée de la façon suivante : gros œuvre (30%), clos et couverts (5%), lots techniques (15%) et second œuvre (10%).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 3 à 4 ans
Site Internet et noms de domaines	5 ans
Autres immobilisations incorporelles	5 ans
Dépôts, cautionnements, marques	non amortissable
Terrain	non amortissable
Gros œuvre	40 ans
Clos et couvert	25 ans
Lots techniques	25 ans
Second œuvre	15 ans
Autres ensembles immobiliers	35 ans
Matériel et outillage technique	de 5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier et électroménager	de 5 à 10 ans
Œuvres d'art	non amortissable

### **IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence. Elles sont valorisées selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

### **CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **OPERATIONS EN DEVISES**

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les créances et dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées par des gains latents de change sur les mêmes immobilisations financières font l'objet d'une provision.

# ACTIFS

## Etat des immobilisations incorporelles et corporelles

	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
Logiciels	190 439			190 439
Site Internet	77 091	61 824	67 251	71 664
Dépôts noms de domaines	1 288			1 288
Autres immobilisations incorporelles	17 492			17 492
Immobilisations en cours	49 459		49 459	0
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>335 769</b>	<b>61 824</b>	<b>116 710</b>	<b>280 883</b>
Terrains	2 069 627			2 069 627
Constructions	3 104 440			3 104 440
Installations techniques, matériel et outillages	-			-
Autres immobilisations corporelles	176 111	17 003	4 367	188 747
Immobilisations en cours	-	894		894
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>5 350 178</b>	<b>17 897</b>	<b>4 367</b>	<b>5 363 708</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 685 947</b>	<b>79 721</b>	<b>121 078</b>	<b>5 644 591</b>

## Etat des amortissements

	Valeur des amortissements au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur des amortissements à la fin de l'exercice
Logiciels	183 824	1 539		185 363
Site Internet	70 131	16 107	67 251	18 987
Autres immobilisations incorporelles	14 871	2 446		17 317
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>268 826</b>	<b>20 092</b>	<b>67 251</b>	<b>221 667</b>
Constructions	121 919	114 692		236 611
Installations techniques, matériel et outillages	-			-
Autres immobilisations corporelles	94 428	20 741	4 367	110 801
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>216 347</b>	<b>135 433</b>	<b>4 367</b>	<b>347 412</b>
<b>TOTAL</b>	<b>485 173</b>	<b>155 525</b>	<b>71 618</b>	<b>569 079</b>

## Etat des immobilisations financières

	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Dont non libéré	Plus ou moins values latentes	Valeur liquidative à la fin de l'exercice
FCP AGF AM	24 553 188	1 489 301		26 042 489		16 368 434	42 410 923
FCP AMUNDI	24 034 958			24 034 958		13 515 736	37 550 694
<b>Sous-Total fonds cotés</b>	<b>48 588 146</b>			<b>50 077 447</b>		<b>29 884 170</b>	<b>79 961 616</b>
FCPR IDINVEST PRIVATE	24 000			24 000	24 000	559	559
FCPR SIPAREX	18 050		18 050				
EQUISTONE FUND 4	18 075			18 075		295 525	313 600
IDINVEST SEC. FUND 2	86 894		59 826	27 068	81 678	454 066	399 455
SIPAREX MIDMARKET 3						398 725	398 725
CIC MEZZANINE 3					14 469	17 069	2 600
AXA INOV-CROISSANCE	99 500			99 500	99 500	69 284	69 284
PRIMARY 4	660 971		12 580	648 392	148 775	142 459	642 075
BEECHBROOK MEZZANINE	790 038			790 038	-	148 262	641 776
IDINVEST PRIVATE DEBT 3	622 833		89 370	533 463		43 806	577 268
ARDIAN EXPANSION 4	121 853		6 547	115 306	115 306	822 800	822 800
CIC MEZZANINE 4	959 870		473 239	486 631		219 769	706 400
PARTNERS GROUP	712 512		151 182	561 330	-	41 628	519 702
SIPAREX MIDCAP 3	999 645		364 995	634 650	64 500	738 660	1 308 810
AFINUM	790 710		57 000	733 710	37 500	1 004 790	1 701 000
BNPP CP IIF JPMORGAN	4 000 000			4 000 000	-	28 902	3 971 098
LT CAPITAL	971 000			971 000	166 000	1 006 729	1 811 729
CASF IV	3 312 375		91 520	3 220 855	921 255	1 701 015	4 000 615
SIPAREX ETI 5	2 000 000			2 000 000	862 000	51 940	1 189 940
MBO CAPITAL V	3 000 000			3 000 000	1 614 000	- 175 006	1 210 994
CAPF I	2 920 502		60 225	2 860 277	990 000	260 934	2 131 211
PLATFORM II SLP	3 000 000		6 468	2 993 532	2 551 540	- 6 138	435 854
PAI PARTNERS VIII	3 000 000			3 000 000	2 941 542	- 57 392	1 066
ARDIAN PRIVATE DEBT V	3 000 000			3 000 000	1 611 743	12 153	1 400 410
AGDIEF II FEEDER FCP-RAIF	4 000 000			4 000 000	3 366 187	38 029	671 842
EMZ 10 SLP	3 000 000			3 000 000	1 648 500	84 797	1 436 297
SIPAREX MIDCAP 4		3 000 000		3 000 000	2 718 000	- 51 180	230 820
<b>Sous-Total fonds non cotés</b>	<b>38 108 829</b>	<b>3 000 000</b>	<b>1 391 003</b>	<b>39 717 826</b>	<b>19 976 495</b>	<b>6 854 599</b>	<b>26 595 930</b>
COVIVIO	1 093 849		1 093 849	-		-	
UNIBAIL RODAMCO SE	990 790		990 790	-		-	
SPDR EUR DIV ARIST	1 872 336			1 872 336		- 55 935	1 816 401
<b>Sous-Total actions</b>	<b>3 956 975</b>			<b>1 872 336</b>		<b>- 55 935</b>	<b>1 816 401</b>
OPPCI Vivaldi	5 050 815		5 050 815	-		-	
<b>Sous-Total fonds immobiliers</b>	<b>5 050 815</b>			<b>-</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>95 704 765</b>	<b>3 000 000</b>	<b>1 391 003</b>	<b>91 667 609</b>	<b>19 976 495</b>	<b>36 682 833</b>	<b>108 373 947</b>

Le Conseil d'Administration a validé l'investissement financier dans le fonds SIPAREX MIDCAP 4 le 18 avril 2023.

## Etat des provisions sur titres immobilisés

PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions sur titres BEECHBROOK MEZZANINE	239 753		91 492	148 261
Provisions sur titres MBO V	181 812		6 806	175 006
Provisions sur titres PAI VIII	44 659	12 732		57 392
Provisions sur titres Med Platform II	59 386		53 248	6 138
Provisions sur titres SIPAREX MIDCAP 4		51 180		51 180
Provisions sur titres PARTNERS GROUP	36 223	5 405		41 628
Provisions sur titres BNPP CP IIF JPMORGAN	112 806		83 904	28 902
<b>Sous-Total fonds non cotés</b>	<b>674 640</b>	<b>69 317</b>	<b>235 450</b>	<b>508 507</b>
Provisions sur titres COVIVIO	361 632		361 631	0
Provisions sur titres UNIBAIL RODAMCO SE	757 366		757 366	-
Provisions sur titres SPDR EUR DIV ARIST	276 976		221 040	55 936
<b>Sous-Total actions</b>	<b>1 395 974</b>	<b>-</b>	<b>1 340 038</b>	<b>55 936</b>
<b>Total des provisions</b>	<b>2 070 614</b>	<b>69 317</b>	<b>1 575 488</b>	<b>564 443</b>

Compte tenu de la spécificité des fonds non cotés, la valeur liquidative en début d'investissement est mécaniquement inférieure à la valeur de souscription. La Fondation provisionne toutefois la totalité des moins-values à la clôture de l'exercice.

Ces fonds sont valorisés sur la base de valorisations trimestrielles, voire semestrielles, transmises par les gérants des fonds.

Les actions cotées, quant à elles, sont provisionnées à hauteur de leur moins-value latente par rapport à leur cours de bourse.

## Etat des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

	Valeur des immobilisations au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur des immobilisations à la fin de l'exercice
Valeur brute des biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés	217 551	110 388	18 083	309 855
Dépréciation		50 000		50 000
Valeur nette des biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés	217 551			259 855

En 2023, le conseil d'administration a accepté un legs de 217 649 euros constitué notamment d'un bien immobilier non cédé au 31 décembre 2023.



## Etat des échéances des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances clients et comptes rattachés	4 000	4 000	
Créances reçues par legs ou donations	128 913	128 913	
Personnel et comptes rattachés	579	579	
Organismes sociaux	1 431	1 431	
Impôts et taxes	22 151	22 151	
Débiteurs divers	7 676	7 676	
Charges constatées d'avance	40 408	40 408	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>205 159</b>	<b>205 159</b>	-

## Valeurs mobilières de placement

Le poste valeurs mobilières de placement est composé de 3 dépôts à terme (placement financier à court terme, rémunéré et sécurisé) à échéance 9 mois et 5 ans, pour un total de 12 500 000 euros au 31 décembre 2023.

## Disponibilités

Le poste disponibilités se compose de 294 369 euros pour les six comptes courants, de 1 101 euros pour le livret A, de 216 280 euros pour les comptes Epargne.

La trésorerie courante s'élève donc à 511 750 euros au 31 décembre 2023, contre 2 779 573 euros au 31 décembre 2022.

## Produits à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
<b>CREANCES</b>	
Créances reçues par legs ou donations	128 913
Autres créances	2 800
Intérêts courus sur dépôts à terme	50 674
<b>TOTAL</b>	<b>182 388</b>

## Charges constatées d'avance

	Charges
Charges d'exploitation	40 408
<b>TOTAL</b>	<b>40 408</b>

## Écarts de conversion en monnaie étrangère

NATURE DES ECARTS	ACTIF Montant	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	PASSIF Montant
Sur immobilisations financières	46 386		46 386	
<b>TOTAL</b>	<b>46 386</b>		<b>46 386</b>	

Les écarts de conversion concernent les titres financiers PRIMARY 4 acquis en livres Sterling. La variation du taux de change a diminué la valeur de l'immobilisation financière et la valeur des appels de fonds non encore effectués au 31 décembre 2023. Ces écarts ont fait l'objet d'une provision à hauteur de leurs montants.

# PASSIFS

## Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	Au début de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	76 821 886	7 769 144			84 591 030
- dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
- dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
- dont générosité du public					
Report à nouveau	3 458 744	- 540 598			2 918 147
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	7 228 546	- 7 228 546	1 341 729		1 341 729
- dont générosité du public					
<b>Situation nette</b>	<b>87 509 176</b>		<b>1 341 729</b>		<b>88 850 905</b>
- dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>87 509 176</b>	<b>-</b>	<b>1 341 729</b>		<b>88 850 905</b>
- dont générosité du public					

## Dotations non consommables

	Montant	Affectation
Dotation initiale non consommable	76 224 509	Immobilisations financières
Dotation complémentaire non consommable	8 366 521	Immobilisations financières

La valeur nette des immobilisations financières, constituées de l'affectation de la dotation initiale et de la dotation complémentaire atteint 108 373 947 €. Elle excède la dotation non-consommable, d'un montant global de 84 591 030€.

## Fonds reportés – Legs et donations

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
<b>TOTAL</b>	236 563	217 649	68 083	386 128

## Etat des provisions pour risques et charges

ETAT DES PROVISIONS	Au début de l'exercice	Dotations	Reprises	A la clôture de l'exercice
Provisions pour départ à la retraite	76 881		10 054	66 827
Provisions pour perte de change	59 417		13 030	46 386
<b>TOTAL</b>	<b>136 298</b>		<b>23 084</b>	<b>113 213</b>

La provision pour départ à la retraite représente une estimation des indemnités légales dévolues aux salariés de la Fondation, en tenant compte de leur âge moyen (45,92 ans) leur ancienneté moyenne à 65 ans (27,21 ans), de leur indemnisation moyenne (3,00 mois) et d'une estimation de l'espérance de vie. La provision ne fait pas l'objet d'un calcul actuariel.

## Etat des échéances des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit : à 1 an max. à l'origine	165	165		
Fournisseurs et comptes rattachés	119 336	119 336		
Dettes des legs ou donations	2 979	2 979		
Personnel et comptes rattachés	69 244	69 244		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	94 604	94 604		
Autres impôts, taxes et assimilés	6 721	6 721		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 976 495	19 976 495		
Autres dettes	130 520	130 520		
Produits constatés d'avance	2 492	2 075	417	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 402 556</b>	<b>20 402 139</b>	<b>417</b>	<b>-</b>

Le détail des dettes sur immobilisations et comptes rattachés figure dans l'état des immobilisations financières en page 11, colonne « Dont non libéré ».

## Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	165
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 815
Dettes des legs ou donations	2 979
Dettes fiscales et sociales	111 052
<b>TOTAL</b>	<b>148 012</b>

## Produits constatés d'avance

	<b>Charges</b>
Produits d'exploitation	2 492
<b>TOTAL</b>	<b>2 492</b>

# COMPTE DE RESULTAT

## Charges d'exploitation et charges financières

Les charges de la Fondation s'élèvent à 3 810 749 € en 2023 contre 3 953 176 € en 2022, soit une baisse de 3,6%.

CHARGES	2023	2022
Charges financières	72 656	1 016 380
Autres achats et charges externes	713 733	863 843
Aides financières	269 892	92 250
Impôts, taxes et versements assimilés	87 495	132 739
Salaires et traitements	866 768	1 194 290
Charges sociales	374 968	471 537
Dotations aux amortissements et dépréciations	150 319	177 732
Dotations au provisions		
Autres charges	1 372	4 405
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 537 203</b>	<b>3 953 175</b>

## Produits d'exploitation et produits financiers

Les produits de la Fondation sont, pour leur plus grande part, constitués par les produits financiers issus de la gestion des titres immobilisés.

PRODUITS	2023	2022
Produits financiers	3 104 715	3 323 509
Formations et autres prestations	32 925	65 388
Concours publics et subventions d'exploitation	12 667	5 333
Dons manuels	46 786	52 492
Mécénat	50 000	
Legs, donations, assurances-vie	95 324	174 079
Contributions financières	50 091	141 749
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	10 054	21 564
Transferts de charges		702
Autres produits	59	972
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 402 621</b>	<b>3 785 788</b>

## Produits et charges exceptionnels

Les produits exceptionnels ressortent à 1 761 018 euros et les charges exceptionnelles ressortent à 1 255 806 euros pour l'exercice 2023.

Le résultat exceptionnel est donc de 505 212 euros et correspond principalement à la plus-value nette réalisée lors de la cession de titres cotés.

## Détail des legs, donations et assurance-vie

<b>PRODUITS</b>	<b>Montant</b>
Montant perçu au titre d'assurances-vie	80 275
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	217 649
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	15 050
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	68 083
<b>TOTAL</b>	<b>381 057</b>

<b>CHARGES</b>	<b>Montant</b>
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	18 083
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	50 000
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	217 649
<b>TOTAL</b>	<b>285 732</b>

<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>	<b>95 325</b>
-----------------------------	---------------

## AUTRES INFORMATIONS

### Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	17 280
<b>TOTAL</b>	<b>17 280</b>

### Effectif moyen

	Personnel salarié (en équivalent temps plein)
Cadres	11,97
<b>TOTAL</b>	<b>11,97</b>

### Informations sur les contributions volontaires en nature

Contributions volontaires en nature	Montant
Prestations en nature	1 328 421
Bénévolat (Personnel bénévole)	25 943
<b>TOTAL</b>	<b>1 354 364</b>

La Fondation bénéficie de prestations en nature, essentiellement la diffusion à titre gracieux de la campagne de sensibilisation sur plusieurs canaux (chaînes de télévision, encart de magazine, etc.).

La Fondation bénéficie également de contributions bénévoles, pour un total de 2252 heures, dont la valorisation est réalisée sur la base du taux du SMIC horaire brut fixé au 1<sup>er</sup> mai 2023.

Les contributions volontaires sont constituées :

- des membres du conseil d'administration régulièrement mobilisés sur des événements comme les rencontres organisées par le collectif Alzheimer Ensemble ou les jurys des appels à projets ;
- les membres du comité financier qui apportent leur aide dans la gestion patrimoniale
- des experts régulièrement mobilisés pour des événements, des groupes de travail, les comités de pilotage de certains projets ou les jurys des appels à projets ;

### Engagements hors bilan

La Fondation a attribué une dotation scientifique au titre de 2023 pour 35 000 euros. Cette dotation n'ayant pas été notifiée à ses bénéficiaires avant le 31 décembre 2023, elle ne figure pas dans les comptes 2023.



# COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION & COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

La Fondation fait appel à la générosité du public et a donc établi les états suivants, conformément au règlement ANC n°2018-06 :

- compte de résultat par origine et destination ;
- compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public ;
- les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Ces états sont joints à la présente et font partie intégrante de l'annexe.

## Application de la réglementation comptable ANC 2018-06

La réglementation comptable ANC 2018-06 s'applique aux fondations reconnues d'utilité publiques et aux associations faisant appel à la générosité publique. Elle définit le format du Compte d'Emploi des Ressources (CER) et du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD).

En 2023, la Fondation est soumise à cette réglementation, ayant dépassé le seuil des 153 000 € reçus par la générosité du public au cours de cet exercice :

- 95 340 € reçus suite à la réalisation de legs ;
- 46 786 € de dons manuels reçus dont 23 074 € de dons par prélèvement automatique
- 50 000 € de mécénat

Le CROD est le tableau détaillant le résultat net de la Fondation entre produits par origines et charges par destination. Ce tableau fait également apparaître le détail des contributions volontaires en nature.

Le CER fait apparaître les seuls emplois et ressources liés à la générosité du public. Pour la Fondation, la générosité du public recouvre les dons manuels, les legs acceptés par le conseil d'administration ainsi que le mécénat d'entreprise.

Toutes les ressources issues de la générosité du public sont affectées en totalité aux missions sociales de la Fondation. Les frais liés à la gestion des dons et des legs sont comptabilisés en frais d'appel à la générosité du public dans le CER.

## Règles d'imputation des dépenses

Les dépenses sont de trois ordres : les frais de fonctionnement, les frais d'appel à la générosité du public et les frais liés aux missions sociales. Cette imputation est suivie grâce à la comptabilité analytique et aux tableaux de gestion.

Les frais de fonctionnement se décomposent ainsi :

- Frais liés à la gestion de la gouvernance : organisation des conseils d'administration et autres comités ou conseils (déplacement, convivialité...)
- Frais administratif et financier de la fondation : frais de comptabilité et d'audit annuel des comptes, gestion des ressources humaines, salaires et charges sociales, charges non directement liés aux missions sociales, gestion des locaux...
- Frais liés à la communication institutionnelle.

Les frais d'appel à la générosité du public regroupent toutes les charges relatives au traitement des dons (traitement des dons, reçus fiscaux, traitement des legs). Depuis 2020, la Fondation ne mène plus de campagne d'appels à don.

Les frais de missions sociales regroupent toutes les charges relatives aux missions sociales définies dans nos statuts, en particulier la mise en œuvre des projets.

Les charges de personnel des responsables de projet dont l'activité est consacrée en totalité à la mise en œuvre de l'objet social de la Fondation sont affectées dans leur totalité aux frais de missions sociales. Les charges du personnel assurant des actions transverses (directeur général, personnels du service communication et du service administratif et financier), sont réparties en fonction de la répartition de leur temps de travail entre les frais de missions sociales, de recherche de fonds et de fonctionnement (clé de répartition attestée par la direction générale).

## Les ressources

### *Ressources collectées auprès du public*

En 2023, la Fondation a reçu :

- des dons réguliers issus des campagnes menées avant 2020,
- des dons manuels (chèque et don en ligne),
- du mécénat,
- des legs,

L'ensemble de ces produits liés à l'appel à la générosité du public a été affecté à nos missions sociales (hors charges de personnel).

### *Autres fonds privés*

La Fondation a reçu des contributions financières pour 50 091 € dont :

- 1 500 € de Malakoff Humanis et NPIS affectés au financement du projet d'évaluation de l'impact de la pratique commune d'un programme de gymnastique douce inspirée du Tai Chi sur la relation aidant-aidé en EHPAD,
- 1 745 € de TE Connectivity dans le cadre de la réponse à un programme de soutien d'associations et fondations,
- 4 464 € de la Fondation de France dans le cadre du prix Chronos Alzheimer 2023,
- 36 000 € de la CNSA dans le cadre de l'étude « maladie d'Alzheimer et mobilités »
- 6 382 € de la part des Chasseurs du Cœur

### *Autres produits*

La Fondation a placé sa dotation d'origine en grande partie dans deux fonds communs de placement (FCP) et des fonds non cotés. En décembre 2023, elle a cédé sa participation dans l'OPPCI Vivaldi pour un montant de 6 811 736 €. Le produit de cession a été placé en DAT à 5 ans.

Les autres produits sont donc constitués de revenus de titres immobilisés et d'intérêts bancaires.

La Fondation a par ailleurs facturé 4 916 € de prestations de conseil et 26 000 € de prestations de formation en 2023.

Les autres produits comprennent aussi les produits de gestion courante et de la sous-location.

## COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>195 611</b>	<b>195 611</b>	<b>227 914</b>	<b>227 914</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	192 126	192 126	226 571	226 571
- Dons manuels	46 786	46 786	52 492	52 492
- Legs, donations et assurances-vie	95 340	95 340	174 079	174 079
- Mécénat	50 000	50 000	0	0
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	3 485	3 485	1 343	1 343
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>2 077 287</b>	<b>0</b>	<b>14 791 885</b>	<b>0</b>
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	50 091		141 749	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	2 027 196		14 650 135	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>12 667</b>		<b>5 333</b>	
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>1 627 474</b>		<b>266 789</b>	
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>3 913 039</b>	<b>195 611</b>	<b>15 291 921</b>	<b>227 914</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>	<b>1 739 344</b>	<b>195 611</b>	<b>2 126 860</b>	<b>219 238</b>
1.1 Réalisées en France	1 718 890	195 611	2 119 325	219 238
- Actions réalisées par l'organisme	1 448 998	195 611	2 027 075	219 238
- Versement à d'autres organismes agissant en France	269 892		92 250	
1.2 Réalisées à l'étranger	20 454		7 536	
- Actions réalisées par l'organisme	20 454		7 536	
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes	0		0	
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>29 804</b>	<b>0</b>	<b>44 956</b>	<b>8 676</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	29 804		44 956	8 676
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			0	
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>702 610</b>		<b>4 974 975</b>	
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>99 552</b>		<b>916 584</b>	
<b>5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES</b>				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>2 571 310</b>	<b>195 611</b>	<b>8 063 375</b>	<b>227 914</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>1 341 729</b>		<b>7 228 546</b>	

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>EXERCICE N</b>		<b>EXERCICE N-1</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>Dont générosité du public</b>	<b>TOTAL</b>	<b>Dont générosité du public</b>
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>1 354 364</b>	<b>1 354 364</b>	<b>24 398</b>	<b>24 398</b>
Bénévolat	25 943	25 943	24 398	24 398
Prestations en nature	1 328 421	1 328 421		
Dons en nature	0	0	0	0
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>333 543</b>	<b>0</b>
Prestations en nature			333 543	
Dons en nature				
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>1 354 364</b>	<b>1 354 364</b>	<b>357 942</b>	<b>24 398</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>1 332 856</b>	<b>1 332 856</b>	<b>2 978</b>	<b>2 978</b>
Réalisées en France	1 332 856	1 332 856	2 978	2 978
Réalisées à l'étranger				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>21 508</b>	<b>21 508</b>	<b>354 964</b>	<b>21 420</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 354 364</b>	<b>1 354 364</b>	<b>357 942</b>	<b>24 398</b>

